



Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants

2023-2024

Préparé conformément à la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024.

Introduction

Cela est le premier rapport préparé par l'Association canadienne de normalisation et le Groupe CSA essais et certification, toutes deux constituées en vertu des lois du Canada (le « Groupe CSA »), pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024 (« période de déclaration ») conformément à la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi ») du Canada.

Le Groupe CSA est un fournisseur de services et ne fabrique pas de produits, cependant nous importons des marchandises au Canada au besoin pour appuyer notre prestation de services.

Nous nous engageons à respecter des normes élevées de conduite éthique telles que décrites dans notre Code de conduite. Nous ne tolérons pas le travail forcé ni le travail des enfants dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement. Le présent rapport complète notre Code de conduite et donne un aperçu des mesures prises lors de l'acquisition de marchandises destinées à l'importation au Canada afin de réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé à n'importe quelle étape du processus de production et d'approvisionnement.

À propos

Le Groupe CSA est une organisation mondiale vouée à la sécurité, au bien commun et à la durabilité, qui compte 2 050 employés dans le monde et des bureaux dans 17 pays. Nous sommes un chef de file dans l'élaboration de normes et dans les essais, l'inspection et la certification dans le monde entier, y compris au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Notre mandat consiste à viser un avenir encore plus responsable.

Élaboration de normes

L'Association canadienne de normalisation est une organisation de normalisation accréditée sans but lucratif et est l'organisation mère des filiales d'essais et de certification du Groupe CSA. Notre mission est d'améliorer la vie des Canadiens en faisant progresser les normes dans les secteurs public et privé. Nous sommes un chef de file dans la recherche, le développement, l'éducation et la promotion des normes. Les normes techniques et de gestion élaborées avec nos plus de 11 000 membres améliorent la sécurité, la santé, l'environnement et l'efficacité économique au Canada et ailleurs.

Nous facilitons l'élaboration de normes dans les secteurs, notamment :

- Construction et infrastructure
- Électricité
- Environnement et ressources naturelles
- Carburants et transports
- Santé et bien-être
- Systèmes de gestion
- Équipement mécanique et industriel
- Nucléaire
- Santé et sécurité au travail
- Pétrole et gaz naturel
- Sécurité publique

Essais, inspection et certification

Les filiales mondiales d'essais, d'inspection et de certification du Groupe CSA sont accréditées pour fournir des services d'essai, d'inspection et de certification qui permettent aux fabricants de démontrer que leurs produits sont conformes aux normes et aux codes de sécurité, d'environnement et de performance opérationnelle applicables pour les marchés du monde entier.

Nous fournissons des services d'essais, d'inspection et de certification dans les domaines de produits, notamment :

- Appareils électroménagers
- Construction et produits de construction
- Énergie et puissance
- Appareils pour emplacements dangereux et industriels
- Technologie de l'information et des communication (TI)
- Éclairage
- Appareils médicaux et de laboratoire
- Équipement de protection individuelle (EPI)
- Outils et équipement extérieur

Structure de gouvernance

La gouvernance d'entreprise au Groupe CSA commence par nos conseils d'administration indépendants. Nos deux conseils d'administration, de l'Association canadienne de normalisation à but non lucratif (élus par nos membres) et de notre filiale à but lucratif Groupe CSA essais et certification, ont chacun trois comités avec des responsabilités déléguées : le Comité de vérification, des finances et du risque (CVFR), le Comité de gouvernance et de mise en candidature (CGMC) et le Comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR).

Cette structure de comités permet le partage des responsabilités de surveillance du conseil d'administration entre des petits groupes ciblés. Les comités rendent régulièrement compte de leurs activités à l'ensemble du Conseil, et les décisions importantes ne sont pas déléguées et nécessitent l'approbation du Conseil.

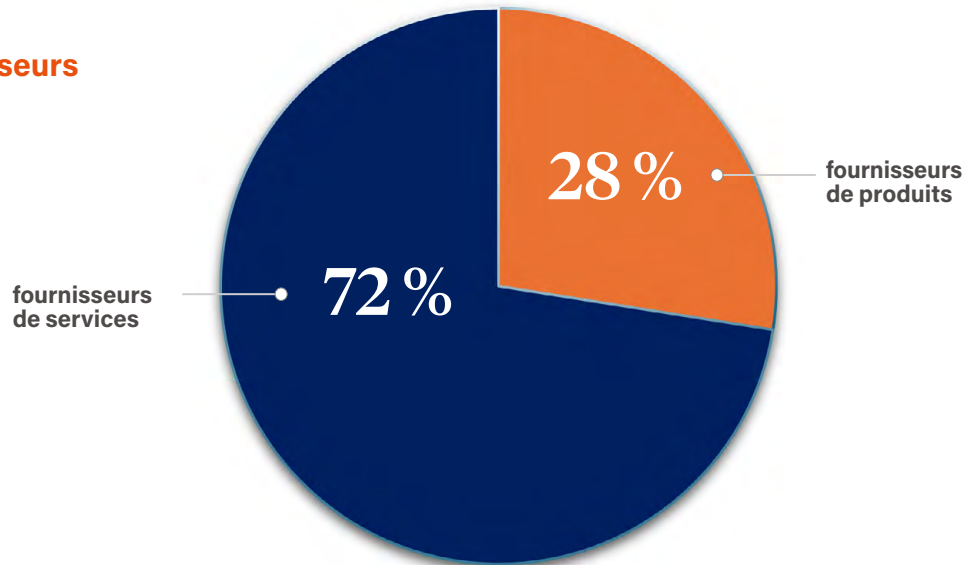
Les conseils d'administration exercent leurs responsabilités conformément à notre charte du conseil d'administration, qui est signée chaque année par tous les administrateurs, et nos comités fonctionnent conformément à leurs mandats. La Charte, les mandats et d'autres documents de gouvernance, y compris le plan de travail du conseil d'administration, font l'objet d'un examen annuel de la gouvernance.

- Le CGMC supervise les questions de gouvernance et a la responsabilité déléguée de la surveillance de nos programmes, initiatives et politiques d'éthique et de conformité, y compris notre programme ESG
- Le CVFR supervise la gestion des risques, les audits internes et externes, les aspects juridiques et de conformité, ainsi que les fonctions financières et d'approvisionnement de l'organisation. La vérification interne est déléguée à un tiers externe qui reçoit les directives du CVFR
- Le CRHR supervise les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines et de santé et de sécurité au sein de l'organisation



Chaînes d'approvisionnement

Nos fournisseurs



Le Groupe CSA s'approvisionne en biens et services auprès de fournisseurs du mondial. Notre chaîne d'approvisionnement mondiale est composée de 1 268 fournisseurs de produits et de 3 341 fournisseurs de services, fournissant principalement :

- Équipement et fournitures de laboratoire
- Services de laboratoire
- Services de laboratoire et de certification tiers
- Services de consultation et services professionnels
- Fournitures et services de technologie de l'information (TI), de radiodiffusion et de télécommunications
- Services de marketing et de distribution
- Services de gestion d'entreprise
- Services de construction et d'entretien

Une grande partie de nos tests et de notre certification sont effectués dans nos 18 laboratoires par nos propres employés, ce qui nous permet d'exercer un contrôle

direct sur nos opérations et de réduire notre risque de non-conformité à la Loi. Lorsque nous ne pouvons pas compléter les services de certification et d'inspection en interne, nous sous-traitons ces services à des laboratoires tiers accrédités qui sont soumis à des exigences et des processus de vérification similaires de nos organisations d'accréditation.

Nous achetons et importons de l'équipement pour nos laboratoires d'essais canadiens ou pour l'utilisation de nos employés dans la prestation de services (par exemple, une nouvelle pièce d'équipement d'essai, des sarraus de laboratoire ou de l'équipement de protection individuelle). Nous comprenons qu'il peut y avoir un risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé dans la production ou la fourniture de ces marchandises importées. L'an prochain, nous effectuerons une évaluation formelle des produits achetés afin de déterminer les catégories de produits qui comportent un risque plus élevé et qui nécessitent une surveillance supplémentaire.

Diligence raisonnable

Le Groupe CSA s'engage à respecter les droits de la personne des travailleurs, à interdire et à s'abstenir de tout type de travail forcé ou de travail des enfants, et à traiter les employés avec de la dignité et du respect. Nous nous attendons à cela dans nos propres opérations et de nos fournisseurs, et nous nous engageons dans diverses pratiques de diligence raisonnable pour valider la conformité continue.

Nos politiques

Nos politiques énoncent les principes de notre fonctionnement et les attentes que nous avons envers les tiers avec lesquels nous faisons affaire. Nous maintenons les politiques suivantes relatives au travail forcé et au travail des enfants :

- [Code de conduite](#) du Groupe CSA
- [Code de conduite des fournisseurs](#)
- Politique d'approvisionnement global

En vertu de ces politiques, les employés, les fournisseurs et les entrepreneurs sont tenus de :

- Respecter et se conformer aux droits fondamentaux accordés à tous les employés et appliquer au minimum les normes du travail énoncées par l'Organisation internationale du Travail (OIT), ainsi que les lois et règlements applicables
- Interdire et s'abstenir de tout type de travail des enfants ou de travail forcé au sein de leurs organisations respectives et tout au long de la chaîne d'approvisionnement
- Fournir une rémunération aux employés conformément aux lois salariales applicables
- Respecter le droit des employés de former des syndicats et de s'y affilier, de négocier collectivement et de s'engager dans des réunions pacifiques
- Prendre les mesures appropriées, y compris la mise en œuvre de politiques, de normes, de procédures, de mesures d'urgence et de systèmes de gestion, pour prévenir les maladies professionnelles et les accidents liés au travail et pour favoriser un milieu de travail sain et sécuritaire pour les employés
- Tenir des registres conformément aux lois applicables et valider la conformité à nos politiques
- Maintenir un milieu de travail sans violence, discrimination et harcèlement
- Assurer des conditions de travail équitables et sécuritaires qui sont conformes à toutes les lois applicables du travail et de l'emploi et qui favorisent la santé des employés

Notre processus d'approvisionnement

Nos politiques et procédures d'approvisionnement exigent la sélection et la sélection des fournisseurs en fonction de critères définis et sont mises en œuvre pour toutes les transactions de tiers impliquant le paiement de biens ou de services.

Les nouveaux fournisseurs sont tenus de remplir une liste de contrôle de l'éthique et de la conformité des fournisseurs dans laquelle ils divulguent et attestent si :

- Des membres clés du personnel ont fait l'objet d'une enquête, ont été inculpés ou condamnés pour s'être livrés à des activités illégales liées à une conduite contraire à l'éthique
- Ils dispensent une formation sur l'éthique pour le personnel clé
- Ils interdisent le travail forcé et le travail des enfants
- Ils se conforment aux lois et règlements sur le travail et l'emploi, l'éthique des affaires et la protection des données et exigent de leurs fournisseurs et sous-traitants qu'ils s'y conforment

Les fournisseurs doivent se conformer à notre Code de conduite des fournisseurs comme condition de contrat avec nous. Nos modèles de contrat contiennent également une condition exigeant une conformité continue avec le Code, et notre équipe juridique et de conformité est engagée dans l'examen de tout écart par rapport aux conditions contractuelles standard.

Formation et la conscience organisationnelle

Nous comprenons que la sécurité des travailleurs et les droits de la personne sont des responsabilités organisationnelles. Il est important que les employés soient conscients de nos exigences en matière de prévention du risque de travail forcé ou de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

Pour cette raison, nous avons mis en œuvre ce qui suit :

- Formation annuelle sur le code de conduite et attestation de chaque employé
- Formation sur le Code de conduite des fournisseurs et attestation exigée par les travailleurs occasionnels



- Suivi et examen périodique de l'achèvement de la formation et des paramètres connexes
- Ligne d'assistance téléphonique anonyme 24 heures sur 24
- Procédure d'enquête pour les rapports d'éthique
- Mesures correctives pour les rapports d'éthique validés

Nos pratiques d'embauche

Le maintien de conditions de travail équitables et sécuritaires fait partie de nos valeurs fondamentales. Nous mettons en œuvre un certain nombre de processus et de contrôles connexes, notamment :

- Examen régulier des politiques internes pour s'assurer de la conformité ou de l'harmonisation avec les lois et règlements applicables
- Diligence raisonnable dans le recrutement pour valider que tous les employés ont l'âge légal pour travailler
- Contrôles dans notre processus de recrutement pour assurer l'équité

Nos initiatives

ESG

Au cours des deux dernières années, le Groupe CSA a investi et développé dans notre programme environnemental, social et de gouvernance (**ESG**), qui comprend quatre piliers :

- **Notre influence** : Nous soutenons plusieurs objectifs et programmes ESG de nos parties prenantes grâce au travail de notre organisation de normes et de nos filiales commerciales en matière d'essais, d'inspection et de certification
- **Notre empreinte** : L'impact environnemental de nos opérations et en particulier de nos sources d'énergie, la quantité et la concentration des déchets et des émissions, et notre impact sur la nature et la biodiversité
- **Personnes et communautés** : Comment nous gérons, soutenons et collaborons avec nos employés et les communautés dans lesquelles nous opérons
- **Notre gouvernance** : Éthique et conformité, approvisionnement responsable et autres pratiques de gouvernance qui soutiennent notre mission

Grâce à ce programme, nous surveillons que les aspects sous-jacents de nos opérations, y compris l'approvisionnement responsable et les pratiques de conformité éthique, s'alignent sur nos engagements ESG. Nous continuerons de travailler sur nos initiatives ESG pour faire progresser nos pratiques dans ces domaines.

TIC Council

Le Groupe CSA est membre de TIC Council, une organisation internationale qui défend les intérêts de la communauté des essais, de l'inspection et de la certification à l'échelle mondiale tout en faisant la promotion des meilleures pratiques en matière d'éthique et de conformité. En tant que membre, notre programme de conformité, y compris les politiques et les procédures pertinentes à la Loi, est vérifié chaque année par un tiers indépendant.

Évaluation de l'efficacité

Le Groupe CSA a mis en place des mesures pour prévenir et réduire le risque que le travail forcé ou le

travail des enfants soit utilisé dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement. Nous n'avons pas encore évalué l'efficacité de ces mesures. Toutefois, nous renforcerons nos efforts de surveillance au cours de la prochaine année.

Rapports

EthicsPoint est un outil confidentiel et anonyme permettant aux employés, aux fournisseurs et aux tiers de signaler une inconduite. Le service EthicsPoint est disponible 24 heures par jour, 365 jours par année et est accessible dans le monde entier via les numéros de téléphone internationaux sans frais ou le site Web énumérés ci-dessous. Les enquêtes sont supervisées de manière confidentielle par le chef des affaires juridiques, de l'éthique et de la conformité.

Numéros sans frais :

Canada	1-855-212-7615
Canada (français)	1-855-350-9393
Chine (Sud)	10-800-120-1239
Chine (Nord)	10-800-712-1239
Allemagne	0800 0010296
Inde	000-800-001-6112/000-800-001-1071
Italie	800 974 750
Japon	0066-33-112505/00531-121520
Corée	00308-110-480/00798-1-1-009-8084/ 00798-14-800-6599
Mexique	001-800-840-7907/001-866-737-6850
Pays Bas	0800 3510020
Singapour	800-1204201
Taiwan	00801-13-7956
R. U.	0800-032-8483
É. U.	1-855-212-7615

En ligne : www.csa.ethicspoint.com

Coup d'œil sur l'année

Le tableau suivant reflète résultats conclusions de l'exercice financier écoulé.

Métrique	Numéro	Raison du suivi	Notre objectif
Montant de rapports d'incident EthicsPoint au sujet du travail forcé et travail des enfants	0	Le suivi de ce numéro nous permet de répondre de manière appropriée aux incidents et de mettre en œuvre des stratégies pour réduire le risque d'occurrence ou de violation de la Loi	Aucune infraction
L'achèvement de la formation du Code de conduite du Groupe CSA	100 %	Le suivi de l'achèvement des formations nous aide à s'assurer que les employés sont conscients des lois et des obligations relatives au travail forcé et au travail des enfants	Taux d'achèvement de 100 %
L'achèvement de la formation du Code de conduite des fournisseurs	100 %	Le suivi de l'achèvement des formations nous aide à garantir que les travailleurs occasionnels sont conscients des lois et des obligations relatives au travail forcé et au travail des enfants	Taux d'achèvement de 100 %
L'achèvement par des nouveaux fournisseurs de la liste de contrôle de l'éthique et de la conformité des fournisseurs	100 %	Cela nous permet de déterminer si les fournisseurs surveillent leur conformité, et la conformité de leurs fournisseurs, avec les lois et réglementations contre le travail forcé et le travail des enfants	S'assurer que tous les nouveaux fournisseurs continuent de remplir cette liste de contrôle Surveiller le respect continu des principes énoncés dans cette liste de contrôle

Cette année, aucun incident de travail forcé ou de travail des enfants dans nos opérations ou nos chaînes d'approvisionnement n'a été identifié. Par conséquent, des mesures correctives n'étaient pas nécessaires. Cependant, dans le cas où un incident est signalé ou identifié, nous enquêterons et mettrons en œuvre un plan d'action approprié conformément aux lois et règlements applicables.

Prochaines étapes

Nous reconnaissons que notre engagement à identifier et à atténuer le risque de travail forcé et de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement est itératif et continu. Nous avons identifié les améliorations continues suivantes pour notre organisation :



Créer et tenir à jour une matrice évaluant le risque que des marchandises particulières proviennent de juridictions à risque élevé



Affiner nos pratiques d'intégration des fournisseurs afin d'identifier les juridictions à risque plus élevé pour l'approvisionnement



Élaborer un processus pour les vérifications continues de nos fournisseurs afin d'assurer la conformité continue à nos politiques



Mettre en œuvre une politique autonome sur le travail forcé et le travail des enfants et une formation accompagnante



Explorer les collaborations relatives aux droits de l'homme et à l'approvisionnement responsable

Approbation et attestation

Ce rapport conjoint a été approuvé conformément au sous-alinéa 11(4)b)(i) de la Loi par le conseil d'administration de l'Association canadienne de normalisation et du Groupe CSA Testing & Certification Inc.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste, que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier l'Association canadienne de normalisation et Groupe CSA essais et & certification.



David Weinstein

Administrateur, président et chef de la direction
Association canadienne de normalisation
Groupe CSA essais et certification

Groupe CSA

Le Groupe CSA est un organisme mondial voué à la sécurité, au bien commun et à la durabilité. C'est un leader en Amérique du Nord en élaboration de normes, et en essais, inspections et certification dans le monde entier. Son mandat consiste à viser un avenir toujours plus responsable.